

Sain-Bel, le 17 Juin 2022

Etaient présents :

Dominique Beck, Anne Marie Bougnot, Pierre Bouillard, Maryline Darcissac, Cyril Geniaut, Marcel Journet, Yvan Mollard, Mathieu Poitevin, Jean Savary, Florent Simon, Pascale Moiret

Secrétaire de séance :

Pascale MOIRET

Introduction

Dominique BECK, Président de l'ACPA, remercie Mrs MOLLEARD Yvan élu CCPA et POITEVIN Mathieu, Responsable de l'Archipel, ainsi que toutes les différentes personnes présentes à cette Assemblée

1 - Rapport Moral

Dominique Beck rappelle que notre Association a pour but de créer une animation aquatique permettant d'accueillir toutes tranches d'âge désirant se familiariser, se perfectionner, s'initier au milieu aquatique sous forme ludique et sportive, avec comme ligne de conduite : le plaisir, la convivialité le bien-être de tous nos adhérents, quel que soit le domaine d'activité.

Un début d'année difficile avec la fin du contexte sanitaire, des absences de MNS, que nous avons embauché en décembre 2021. Cela a permis d'avoir le même entraîneur toute l'année avec des objectifs ciblés. Nous avons également embauché une personne pour aider au secrétariat.

Projets fédéraux : nous sommes déjà affiliés à la FFESSM et à l'Ufolep dès la rentrée nous serons aussi affiliés à la FFN de manière à pouvoir participer à des compétitions FFN en nage et natation artistique.

Notre objectif associatif et sportif est de mettre tout en œuvre pour que nos compétiteurs puissent s'inscrire aux divers événements et ce durant toute l'année sportive.

Projets natation adaptée :

Dans le cadre du sport pour tous, nous avons des créneaux pour le sport adapté, le sport santé, le handisub, l'aquaphobie, le Covidys.

Nouveauté pour la rentrée de septembre 2022,

Le site de l'ACPA change... voici l'adresse où vous pourrez dorénavant consulter toutes les informations concernant l'activité du Club, photos, événements passés et à venir... (<https://www.ac-pa.fr>)

Par ailleurs, à compter de la rentrée 2022/2023, le Club n'accueillera les enfants qu'à partir de la maîtrise du «100 m 3 nages ». Les inscriptions se feront sur un nouveau site

Pour les enfants ne maîtrisant pas le «100m 3 nages », ils ne dépendront plus de l'ACPA mais de l'Archipel. Des créneaux vont être créés. Prendre directement contact avec eux

Les partenaires :

La CCPA, qui subventionne les lignes d'eau pour toutes les activités fédérées ainsi que le sport santé, les demandes ANS, les dons.

Les investissements

- En septembre nous allons recevoir gratuitement un mini bus neuf de 9 places qui sera utilisable par toutes les activités, dès réception, nous allons écrire une charte et un mode d'emploi d'utilisation.
- Nous avons acheté une nouvelle sono avec haut-parleur aquatique pour la natation artistique.

Le rapport moral est voté à l'unanimité par acclamation

Par ailleurs, il est rappelé que les cartes d'accès 2021/2022: sont à nous remettre via la boîte aux lettres situées à l'extérieur de l'Archipel, afin de les reprogrammer pour la prochaine saison

Pour ceux qui ne l'aurait pas encore fait... pensez-y !!

2 Rapport Financier

Le rapport financier est présenté à l'Assemblée et voté à l'unanimité par acclamation

3 Groupe plongée

Cette année nous avons accueilli en formation niveau 1 de plongée sous-marine un groupe de 14 jeunes d'une classe de seconde. Le référent « plongée » vous en dira plus tout à l'heure.

4 Natation pré-compétition

30 diplômes remis par les

MNS aux nageurs se perfectionnant en natation

Natation compétition

Objectifs :

- fédérer un groupe
- se faire plaisir
- valoriser ses séances de la semaine en se confrontant à d'autres

Natation compétition

5 compétitions sélectives dans l'année :

- une à Sain Bel
- une à Brignais
- 3 à Villeurbanne

Un départemental

Un régional

Un national

Natation compétition

20 nageurs du club engagés de 10 à 37 ans

Très bons résultats tout au long de l'année lors des 5 réunions

4 jeunes sélectionnés pour le National à St Jean de la Ruelle

4 médailles obtenues

Lorick : bronze sur 100m nage libre
Emilie échoue au pied du podium sur son 100m nage libre
Enzo : 2 médailles. Argent sur le 100m brasse et or avec ses partenaires du relais 8 x 50m spécialités
Kéa : au pied du podium sur 100m brasse Médaille d'argent sur le relais aquaraid (sauvetage°
Vous retrouverez toutes ces informations ainsi que des photos sur notre site

5 Sport Santé

Intervention de Pierre Bouillard : le projet suit son cours, toujours en partenariat avec COVADYS.
Nous accueillons des personnes avec handicap (lourd et léger).
Nous proposons des créneaux « équithérapie » - 15 séances en piscine et 15 séances en manège avec un poney...

6 Covadys

Proposition de présentation des cours de natation adaptée : En partenariat avec l'association COVADYS (collectif des vallées de l'Arbresle pour les DY'S), l'AQUATIC CLUB propose des séances de natation adaptées pour les jeunes de 7 à 15 ans rencontrant des difficultés d'apprentissage, notamment la dyspraxie (problèmes de coordination, difficultés de repérage dans l'espace...). L'action a vu le jour en septembre 2018. Aujourd'hui, nous proposons deux cours le samedi de 12 h à 13h et /ou de 13h à 14h.
Les séances encadrées par une professionnelle de l'activité physique adaptée et une psychomotricienne se déroulent à raison d'une heure par semaine, hors vacances scolaires.
Plus que du sport cette action se veut être un tremplin pour travailler la confiance en soi, la maîtrise de ses gestes et l'esprit d'équipe. Elle développe également l'aisance dans l'eau.
Le tarif du créneau natation adaptée est de 200 € pour l'année. A partir de septembre 2022, l'adhésion à l'association COVADYS de 10€ pour l'année sera obligatoire.

7 Handisub

L'activité HANDISUB est accessible aux jeunes à partir de 14 ans et aux adultes en situation de handicap physique, mental, psychique et cognitif. La formation est adaptée en fonction du type de handicap (passager ou définitif).
Elle est dispensée par des moniteurs qualifiés par la FFESSM.
Tout au long de l'année, des baptêmes gratuits de plongée sous-marine sont organisés.
Une formation annuelle à la plongée sous-marine est proposée pour obtenir des qualifications PESH6 à PESH20 (diplôme Plongeur En Situation de Handicap, profondeur 6 à 20).
La plongée HANDISUB se déroulera dans le bassin ludique (profondeur de 20 cm à 1m80), les jeudis de 19h30 à 21h.
Des sorties en milieu naturel (mer et plan d'eau) seront également organisées.

Bilan de l'année écoulée :

-10/12/2021 : inauguration section plongée HANDISUB : 5 baptêmes de personnes en situation de handicap physique, psychique et cognitif ont été réalisés.
Un chèque de 2000 € nous a été remis de la part du Crédit Agricole Centre Est suite à un appel à projet.
-Mars 2022 : Formation d'une vingtaine de moniteurs pour l'obtention de la qualification ESH1 (encadrant HANDISUB). Huit personnes en situation de handicap ont participé à la session pour les mises en situation.

8 Natation adultes et aqua phobie

Rien à signaler

9 Bébés nageurs

Pour les bébés nageurs :
Cette année nous avons eu 200 enfants de 6 mois à 6 ans, répartis sur 3 créneaux par tranche d'âge, plus un créneau multi-âge pour les fratries. 2 psychomotriciennes et 2 maîtres-nageurs sont présents dans l'eau pour animer les séances (en plus des maîtres-nageurs en surveillance de baignade). Les retours des familles sont très positifs. De nombreuses familles commencent les bébés nageurs lorsque l'aîné a 6 mois et continuent à venir quand la famille s'agrandit, jusqu'à ce que l'aîné soit trop grand. Un créneau de natation pour les enfants des fratries sera ouvert à la rentrée, pour permettre aux aînés de continuer à venir à la piscine en même temps que leurs frères et sœurs qui participent aux bébés nageurs.

10 Natation artistique

L'aquatic club compte 4 groupes de natation artistique, encadrés par Lison.
Nous n'avons pas pu participer à des compétitions cette année car nous n'avons pas de licence FFN. Cela devrait être possible l'an prochain.
Par contre le gala a mobilisé autant les nageuses que la monitrice et a été une réussite.
Les cours, d'1h30 ont été rallongés par 30 minutes d'étirements, à la demande de Lison.
L'an prochain, elle recommande 1h de natation classique en plus du cours de natation artistique.

11 Informations diverses

Mr Mollard nous informe que notre demande (récurrente...) d'obtenir un local dédié à l'ACPA a de grandes chances d'aboutir cette année. Il sera situé dans l'appartement de l'ancien directeur.
A suivre...

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour aider l'association, être référent d'activité et /ou membre du bureau

12 Renouveaulement du 1/3 sortant

Sortants et non réélus : Jean Louis Mahuet – Xavier Escriva – Franck Coublé

Nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration :

Cyril Geniaut – Didier Durand

Nouveaux membres du bureau

Alexandre Giordana – Régis Moissonnier (référent photo)

Fin de séance 21h00

Le Président
Dominique BECK